Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200919-20251211-D25_11_12_0009-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 11 décembre 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire.

Présents : Marie Yannick PRIGENT, Jean-François LE FICHANT, Sonia LE MEVEL, Yann BOURGES, Bénédicte LABAT, Hervé LE BRIS, Chloé ROUX, Émile MONFORT, Pierre GAUTIER

Secrétaire de séance : Sonia LE MEVEL

Nombre de membres au conseil					9	**Date convocation 06.12.2025**
Nombre de présents					9	
Nombre de votants					9	
Pour	**9**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N°11-12-0009 - Objet : Église : devis Art'camp

Un devis de chez Art'camp est parvenu en mairie. Cette entreprise réalise la maintenance des cloches de l'église. Suite à la dernière visite, il nous est conseillé de réaliser une inspection des sommiers d'assise du beffroi, vérification de l'état général de la structure sur laquelle repose le beffroi. Le montant de ce devis s'élève à 3 043,20€ TTC.
Les élus décident d'accepter ce devis afin d'entretenir cette église et d'essayer d'éviter des gros travaux de restauration.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis d'Art'camp d'un montant de 3 043,20€ TTC pour l'inspection des sommiers d'assise du beffroi.

- AUTORISE Mme le maire à signer le devis.

Pour copie conforme
Le maire,
Marie Yannick PRIGENT

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Certifiée exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture de Saint-Brieuc le 19 décembre 2025

et de la publication le 19 décembre 2025

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)